

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK
1461, rue Principale
Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0

(819) 359-2731 téléphone
(819) 359-3532 télécopieur
info@st-remi-de-tingwick.qc.ca
www.st-remi-de-tingwick.qc.ca

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-216



Règlement numéro 2023-216

abrogeant le règlement 2020-195 de la Politique concernant une aide financière pour certains sports, loisirs, activités culturelles et services de bibliothèque

Adopté le 6 février 2023 – Résolution numéro 2023-02-025

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-216
ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2020-195 DE LA POLITIQUE
CONCERNANT UNE AIDE FINANCIÈRE POUR CERTAINS SPORTS,
LOISIRS, ACTIVITÉS CULTURELLES ET SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU QUE ce règlement vise abrogeant le règlement 2020-195 de la Politique concernant une aide financière pour certains sports, loisirs, activités culturelles et services de bibliothèque

ATTENDU QUE, lors de la séance du 10 janvier 2023, en vertu de l'article 445 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), un avis de motion a été donné et un projet de règlement a été déposé et présenté au Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick par le conseiller Pierre Lenoir, appuyé par le conseiller Alain Groleau;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Pierre Auger, appuyé par la conseillère Marie-Josée Roulx et unanimement résolu :

QUE le règlement portant le numéro 2023-216 abrogeant le règlement 2020-195 de la Politique concernant une aide financière pour certains sports, loisirs, activités culturelles et services de bibliothèque soit adopté et qu'il soit décrété par ce règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement abroge le règlement 2020-195 de la Politique concernant une aide financière pour certains sports, loisirs, activités culturelles et services de bibliothèque

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la Loi.

Adopté à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 6 février 2023.

Mario Nolin
Maire

Anouk Wilsey
directrice générale et secrétaire-trésorière

Véritable extrait du registre des procès-verbaux, le 6 février 2023

Anouk Wilsey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion : 10 janvier 2023
Dépôt et présentation : 10 janvier 2023
Adoption : 6 février 2022
Publication : 7 février 2022